

nistration, il n'importe pas moins de savoir de quelle sorte de place il s'agissait. Je me figurais à cette époque que s'il m'était impossible de servir dans l'armée, je pourrais tout au moins faire dans les bureaux, au front ou à l'arrière, le modeste travail d'un des petits employés appelés au front. Je ne savais pas, je ne me doutais pas, que même en France, jusqu'au quinzième mois de la guerre,—je veux dire jusqu'à l'accession du général Gallieni au ministère,—il y aurait assez d'hommes valides—je ne dirai pas d'embusqués—pour remplir dix fois toutes les vacances créées dans les administrations par l'appel aux armes.

Je n'ai malheureusement pas gardé copie d'une lettre dont je ne soupçonnais pas que j'aurais un jour besoin. M. Roy en a peut-être conservé le texte: s'il juge à propos de la publier, on verra qu'elle était exactement comme je dis.

Voici maintenant une correspondance de deux mois et demi échangée directement et indirectement au commencement de 1915 entre un Canadien-Français que pour l'instant nous appellerons M. X. et le ministère canadien de la Défense. Cette correspondance va du 3 février au 17 avril et comprend douze lettres. La nature en est indiquée une première fois dans une